

CIRCULAIRE D'INFORMATIONS



CHAMPIONNAT NATIONAL UGSEL



Hippodrome de Kernivinen Pontivy

FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277, rue Saint-Jacques – 75240 PARIS cedex 05 Tél. 01 44 41 48 55

Site UGSEL: www.ugsel.org





RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Correspondance UGSEL Morbihan 3 allée des Fougères Le Vincin 56610 ARRADON

Tél. Yann GEFFROY: 06 72 50 59 33 Courriel: yann.geffroy@e-c.bzh

ACCUEIL

PASSAGE OBLIGATOIRE à l'accueil pour la vérification des engagements, la récupération des tickets repas et l'accueil sportif (présentation des licences encadrants et récupération des dossards - voir partie technique et sportive)

Le vendredi 15 décembre de 17h00 à 19h00 → Collège Les Saints-Anges 21 Rue Jean-Marie de La Mennais 56300 PONTIVY

et le samedi 16 décembre de à partir de 9h00 → Hippodrome de Kernivinen 56300 PONTIVY

- Si vous ne souhaitez pas attendre, vous devez vous acquitter de vos droits avant l'arrivée sur site.
- Les dossards doivent être récupérés au plus tard 1 heure 30 avant la course.
- Aucun dossard ne pourra être récupéré après 13h30, y compris pour les courses après 15h00.

CONVIVIALITE

A l'accueil du vendredi soir, un stand de convivialité attendra les adultes et les élèves.

LIEUX de la COMPETITION et ACCES

Site de compétition : Hippodrome de Kernivinen

56300 PONTIVY

Suivre fléchage UGSEL pour le parking

Les tribunes ne peuvent pas accueillir tous les participants. Chaque établissement doit prévoir un éventuel abri pour les intempéries.

HEBERGEMENT

Il est à prévoir par vos soins.

RESTAURATION

Diner du vendredi soir - A réserver sur le questionnaire (Tarif 9.50 €)

Au self du Collège Les Saints-Anges 21 Rue Jean-Marie de La Mennais 56300 PONTIVY

Déjeuner du samedi midi sur site de compétition

- 1ère possibilité: plat chaud repas assis sous les tribunes A réserver sur le questionnaire (Tarif 9.50 €)
- 2ème possibilité : Galette saucisse + Frites + eau. A déguster sur Place <u>A réserver sur le questionnaire (Tarif 7.50 €)</u>

Panier repas pour le samedi soir – A réserver sur le questionnaire (Tarif 6.00 €)

A retirer sur le site

DROITS D'ENGAGEMENT

10 € par élève à joindre au questionnaire d'organisation.

<u>Pour rappel, les droits d'engagement doivent être réglés pour tout élève apparaissant sur la liste des inscrits sur Usport.</u>

QUESTIONNAIRE

A renvoyer à l'UGSEL 56 IMPERATIVEMENT pour le mercredi 6 décembre 2023 dernier délai par mail à <u>yann.geffroy@e-c.bzh</u> puis par courrier accompagné du règlement à UGSEL Morbihan - 3 allée des Fougères, Le Vincin, 56610 ARRADON

Tout questionnaire transmis implique une obligation de paiement au Comité Organisateur.

Par respect vis à vis des prestataires des repas, nous nous réservons le droit de refuser les questionnaires repas <u>non</u> <u>reçus en date du 6 décembre 2023.</u>

REMBOURSEMENT

En cas d'absence d'un ou plusieurs engagements et/ou participants, aucun frais ne seront remboursés.

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs des participants (professeurs d'E.P. S, parents et autres) ainsi que les Chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition. L'UGSEL Morbihan décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller, ou les faire surveiller.

PRIMES KILOMETRIQUES

Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) :

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée au regard de 2 critères : le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS et la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.

TEMPS PASTORAL - période de l'Avent...

Un temps est prévu en début de championnat.

RECOMPENSES

Podiums individuels après chaque course.

Podiums par équipes → voir programme général

(Les BG1 et les BF1 ne seront récompensés que par équipes).

SOUVENIR

Un souvenir sera remis à chaque participant.

SECURITE PARKING ET PARC.

Des espaces seront prévus pour les cars, voitures avec accès handicapé prévu.

Merci de respecter les différentes zones.

Un contrôle des sacs pourra être effectué à l'entrée en fonction des demandes préfectorales.

PHOTOS

Des photos seront prises lors de la compétition.

Les participants, ou leurs représentants légaux, autorisent expressément les organisateurs et l'Ugsel à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

ACCUEIL SPORTIF ET LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.

Les licences élèves et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire et permet d'obtenir les dossards tamponnés par l'Ugsel Nationale.

La vérification des licences <u>élèves</u> peut se faire sous 2 formes :

 Soit jusqu'au mercredi 13 décembre 20h00: sous forme dématérialisée depuis Usport. Le responsable des compétitions extraira toutes les licences élèves depuis la liste des inscriptions. Toutes les licences avec photos seront validées automatiquement.

Aucun email n'est à envoyer!

2) Soit lors de l'accueil sportif de la compétition, licences avec photo.

La licence de l'encadrant sera vérifiée le jour de l'accueil.

Les dossards, tamponnés par l'Ugsel Nationale, ne seront donnés qu'après :

- signature du listing des participants individuels et par équipes fourni par les services nationaux,
- vérification des licences élèves,
- vérification de la licence de l'encadrant accompagnant les élèves,

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

Rappel <u>Article 9 des RG</u>: La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.

REGLEMENTS

Se référer aux Règlements Généraux et Particuliers 2020/2024 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org Règlement Spécifique CROSS 2023-2024

Rappel arrivée des relais : Seul le dernier relayeur peut franchir la ligne d'arrivée

REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL

Fabrice BOISUMEAU, Vice-Président, et Jean-Noël MELLERIN, Secrétaire Général

REPRESENTANT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ANIMATION SPORTIVE

Marie-Philippe BEUZEBOC et Emmanuel GUERIN

REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX DE L'ANIMATION SPORTIVE

Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI et Patricia PETIT

CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (page 7).

ORGANISATION DE LA COMPETITION

- Direction de Réunion : Alain GUENZI
- Responsable Technique et Directeur de la compétition : Geoffrey BRASSART
- Responsables du Comité d'Organisation : Yann GEFFROY
- Juge arbitre général : Serge RIGOT
- Juge arbitre parcours : Jean-Pierre GAUDIN + Arnaud PIGEON
- Juge arbitre départ + Juge arbitre zone de transmission relais : Olivier ROCK
- Juge arbitre arrivée : Jacques Yves LEGRAND
- Responsable arrivée : Annie LEGRAND
- Jurys: UGSEL Morbihan
- Chambre d'appel : Brigitte PETOT + Guy MAUROUARD + Marie-Philippe BEUZEBOC
- Jury zone de relais : Samuel AUNEAU + Guy MAUROUARD + Marie-Philippe BEUZEBOC
- Starter : Dominique RONGEARD + Pascal BERGIRON

- Délégué Anti-Dopage : Pascal BERGIRON

- Speakers: Anthony RETIERE + Jordan STOURM + Jean-François GUIVARCH

- Secrétariat : Geoffrey BRASSART

Gestion de l'affichage : UGSEL Morbihan
 Gestion du protocole : UGSEL Morbihan
 Surveillance du site : UGSEL Morbihan

DOSSARDS

Les dossards seront remis aux responsables des établissements à l'accueil le vendredi soir ou le samedi matin.

Les dossards seront pucés.

Les concurrents devront porter leur dossard sur la poitrine, attaché par 4 épingles. Le dossard sera composté lors du contrôle des licences à la chambre d'appel. Après le compostage, tous les concurrents devront rester dans la zone de départ qui leur sera indiquée.

ATTENTION : tout dossard sans étiquette, avec la mauvaise étiquette ou non composté entraînera le non-classement de son titulaire.

Les dossards des élèves abandonnant doivent être donnés au secrétariat.

USPORT

Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.

A la date limite fixée par l'Ugsel Nationale (vendredi 1^{er} décembre 2023), les qualifiées de chaque territoire seront remontés au niveau national par le Responsable Technique des Compétitions.

Pour cela, les territoires devront envoyer à <u>g-brassart@ugsel.org</u>, la liste des élèves qualifiés au titre de l'individuel ou du par équipes au plus tard le <u>jeudi 30 novembre 2023</u>.

Les enseignants devront sur Usport :

- Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas.
- Modifier, si besoin, les participants par équipe.

COMPOSITIONS D'EQUIPES ET DES RELAIS

Il n'y a pas de formulaire sur les compositions d'équipes pour le championnat national à communiquer.

Les compositions des équipes et des relais sont celles apparaissant sur USPORT.

Elles peuvent être supprimées/complétées/modifiées par les enseignants EPS au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le mardi 12 décembre 2023 à 11h00. Après cette date, les modifications sur Usport seront fermées. Les modifications d'équipe et de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et/ou le représentant de l'UGSEL nationale que sur présentation d'un justificatif (certificat médical, convocation à un examen, cas de force majeure avec attestation du chef d'établissement).

Si cela invalide l'équipe, le relais, elles seront acceptées de droit.

Aucune modification ne sera prise en compte sur place hors du cadre des exceptions prévues par le règlement.

TENUE

Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire.

Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. Cf article 10 des RG.

Les athlètes d'une même équipe et d'un même relais doivent obligatoirement avoir un maillot identique.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

SERVICE MEDICAL

Un poste de secours sera présent sur site.

LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES

Cf. Règlements Généraux Article 28.3

RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRE

Conformément au Titre V des Règlements Généraux :

Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS
Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES

PROGRAMME GENERAL

Vendredi 15 décembre 2023

17h00 - 19h00 Accueil administratif, sportif et convivial

Collège Les Saints-Anges 21, Rue de La Mennais 56300 PONTIVY

ATTENTION: Suivre le fléchage pour le parking cars

19h00 – 20h00 Repas au self du collège Les Saints-Anges de PONTIVY

19h00 - Cérémonie officielle pour les personnalités et le jury

Samedi 16 décembre 2023

A partir de 9h00 Accueil administratif et sportif sur le site de la compétition

Aucun dossard ne pourra être récupéré passé 13h30

9h00 Accueil du jury

10h30 Réunion du jury dans l'espace restauration derrière la tribune.

11h30 Première course

11h00 - 14h00 Repas

COURSES A PARTIR DE 11H30

HORAIRES CATEGORIES DISTANCES (en mètres)

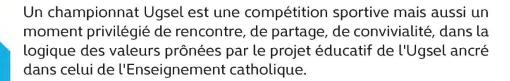
- 11h30: 1ère course: Cadettes Juniors Filles 3380 m
- **12h00**: 2ème course : Benjamines 2 1840 m
- **12h20**: 3ème course : Benjamins 2 2280 m
- 12h40 : 4ème course : Benjamines 1 1840 m
- **13h00**: 5ème course : Benjamins 1 2280 m
- 13h20: 6ème course: Minimes Filles 1 2280 m
- 13h45 : Podiums équipes CJF BF1 BG1 BF2 BG2 MF1
- **14h10**: 7ème course : Relais mixtes 5880 m
- **14h40**: 8ème course : Minimes Garçons 1 3380 m
- **15h10**: 9ème course: Minimes Filles 2 2280 m
- 15h30: 10ème course: Minimes Garçons 2 3380 m
- 16h00: 11ème course: Cadets Juniors Garçons 4340 m
- 16h30: Podiums équipes MF2 MG1 Relais MG2 CJG

Les podiums individuels ont lieu à l'issue de chaque course. (Les BG1 et les BF1 ne seront récompensés que par équipes)



CHARTE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE



Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.

ÉDUQUER ... TOUT UN SPORT!

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL.: 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org